

La Roue B

50 avenue Gabriel Péri

92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. : 01 41 87 03 90

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 06 FEVRIER 2024
--

Points "école":

- Structure de l'école - Carte Scolaire : les mesures pour la rentrée 2024
- Dispositif d'autorégulation
- Le Projet d'école :

Evaluation CP/CE1/CM1/

LSU

Projets à dominante culturelle

Classe de découverte

- Fête de l'école
- Sorties scolaires

Points "Mairie":

- Pause méridienne
- Travaux et équipement

Questions diverses

Présents :

Représentants de parents d'élèves : Mme BILLARD - Mme JAAYAF -- Mme LE TANNOU -
Mme PREUX - Mme SOUAIBY – M EL YOUNI -M ABOUSALIM

(Mme COUTADA - Mme BA - Mme TANGUY excusées)

Représentants mairie de Fontenay aux roses Mme MERCADIER et M. LAFON

Responsable de service périscolaire : M. BILLAUD

Directeur et enseignant : M. DELOFFRE

Enseignants

MADAME LANDREAU – MME PERRIN – M RAKOTONDRAVAO – MME GIBERGUES –
M TANAJMOU - MME SUATTON - MME ROSTOLL - MME PAVILLON - MME RECIDIVI
(MME MOITA excusée)

Points "école" :

- Structure de l'école : Carte Scolaire : les mesures pour la rentrée 2024

Le projet de carte scolaire prévoit la fermeture de classe à la roue B (passage de 9 à 8 classes) et de 4 classes sur le groupe scolaire de la roue. M. Deloffre détaille que les effectifs sont actuellement de 200 élèves et que les pour la rentrée 2024 sont de 201 à 205 élèves pour la Roue B. La fermeture de classe semble donc injustifiée.

Les représentants de parents ainsi que les enseignants redoutent une fermeture de classe à la rentrée 2024 puis une nouvelle fermeture de classe à la rentrée 2025.

Une réunion a déjà eu lieu pour exposer les chiffres et les arguments par M. DELOFFRE et M. PLANCHE avec M. le maire afin de mieux exposer les arguments contre cette fermeture. par la suite, la situation avec M. FULGENCE, le directeur académique :

- Les effectifs de l'année 2023-2024 ont permis une structure équilibrée et une moyenne de 22 élèves/classe. Les représentants de parents d'élèves expriment le souhait de conserver cette répartition, notamment en raison d'un nombre important d'élèves rencontrant des difficultés scolaires. L'accompagnement est facilité par des effectifs réduits , il est plus difficile dans des classes avec des effectifs de 30 élèves.
- Les résultats des évaluations sont les plus faibles de toute la circonscription et même dans FAR. Les besoins ne sont pas les mêmes.
- La baisse des effectifs est incontestable depuis plusieurs années. Les radiations de l'année scolaire 2022-2023 ont été nombreuses en raison de la restructuration en cours du quartier des Blagis . M Deloffre informe le conseil d'école du report de la baisse des effectifs constatés à l'école maternelle . Une nouvelle fermeture à la rentrée 2025 paraît probable.
- L'accueil de 6 élèves dans le dispositif DAR doit se faire dans de bonnes conditions et les représentants d'e parents d'élèves expriment leurs doutes de lla bonne intégration d'élèves à besoins particuliers dans des classes à plus de 25 élèves.

Monsieur DELOFFRE précise par rapport à la classification du quartier en zone prioritaire de la politique de la ville : c'est un poste hybride par rapport au REP. L'école va bénéficier indirectement de moyens supplémentaires, mais pas au niveau du nombre d'enseignants.

Les représentants de parents indiquent que des actions seront menées pour éviter cette fermeture de classe.

Mme Le Tannou précise que Parents a lancé une pétition signée (en association avec parent'icipation) et compte faire le maximum de bruit (média, actions) afin d'éviter ces fermetures de classes.

Mme MERCADIER évoque la baisse de la natalité de moins de 2000/an sur les hauts de seine et moins 50/an à FAR. On est sur une fermeture environ de 110 classes.

L'ensemble de l'équipe enseignante éprouve son soutien à toutes les actions que peuvent mener les parents pour cette cause.

- Dispositif d'autorégulation (DAR)

Le dispositif s'étoffe avec la présence d'une éducatrice spécialisée depuis novembre, le recrutement en mars d'une psychomotricienne (d'abord à 40%), et d'une psychologue en cours de recrutement.

La Roue A : 1 élève extérieur à la commune accueilli en janvier

La roue B : 1 élève déjà scolarisé dans l'école depuis rentrée 2022..

Capacité d'accueil de 3 élèves cette année, 6 l'année prochaine et 10 dans 3 ans. (cf le cahier des charges du DAR). Il existe une priorité aux enfants du groupe scolaire.

Ce dispositif est adapté pour les élèves de 6 à 10 ans.

Rappelons que 75 écoles seulement en France bénéficient de ce dispositif (et seulement 2 dans le 92).

L'équipe a été formée 5 jours.

Ce travail sur l'enseignement explicité par des techniques (audiovisuels, ...) aide tous les enfants dans l'école (même ceux ne bénéficiant pas du DAR).

Le dispositif permet aussi l'avantage de pouvoir bénéficier de l'expertise des professionnels de santé spécialisés présents dans l'école qui pourront donner leurs avis par rapport aux autres enfants qui n'ont pas de notification mais sans pouvoir faire des prises en charge directes.

Il existe différents types d'aide pour l'enfant notifié :

- L'aide au sein de la classe de l'enfant concerné : aide matérielle, le professionnel spécialisé s'installe avec lui le matin, pour l'aider, ce qui permet à l'enseignant de se consacrer à l'ensemble de la classe. On travaille sur le comportement de l'élève au sein de la classe.
- Autre modalité : faire le travail dans la salle d'autorégulation via des petits jeux. Là on peut réunir plusieurs enfants en même temps = ateliers d'habilité sociale.

Une supervision est réalisée régulièrement dans le cadre de ce dispositif DAR (pour aller ensuite vers l'autonomie de l'école.

- Projet d'école

- Résultats des évaluations + analyse de ces résultats

A la suite des évaluations de rentrée, le dispositif au CP prévoit une nouvelle phase d'évaluation en milieu d'année et la 4^e de façon nationale et institutionnelle, les élèves de CP devaient avoir une deuxième série d'évaluations nationales en janvier 2024.

- Les moyennes des résultats aux évaluations Repères de 2023 situent l'école dans la fourchette basse des écoles publiques de la circonscription Ces résultats mettent en valeur un profil d'élèves plus en difficulté que la moyenne de la circonscription. Toutefois, pour nuancer les résultats il est important de noter que 2 élèves à Projet Personnalisé de Scolarisation sur 36 élèves au total. Les résultats ont été remis individuellement aux familles à l'occasion de la remise des LSU

Soit un taux de réussite de 49,56% en français (57.1 académie) et de 45,04% (49.84 académie) en mathématiques.

Domaines de français	Groupe « à besoins »	Groupe « fragile »	Groupe « satisfaisant »	Total
Compréhension de l'écrit	16,7 % (Académie : 10,4 %)	36,7 % (Académie : 33,4 %)	46,7 % (Académie : 56,3 %)	30 élève(s)
Compréhension de l'oral	24 % (Académie : 12,5 %)	20 % (Académie : 23,1 %)	56 % (Académie : 64,4 %)	25 élève(s)
Grammaire	19,2 % (Académie : 13,3 %)	34,6 % (Académie : 31,7 %)	46,2 % (Académie : 55,0 %)	26 élève(s)
Lexique	13,3 % (Académie : 12,1 %)	43,3 % (Académie : 32,4 %)	43,3 % (Académie : 55,5 %)	30 élève(s)
Orthographe	18,5 % (Académie : 17,9 %)	25,9 % (Académie : 27,8 %)	55,6 % (Académie : 54,3 %)	27 élève(s)

Domaines de mathématiques	Groupe « à besoins »	Groupe « fragile »	Groupe « satisfaisant »	Total
Automatismes	0 % (Académie : 5,5 %)	35,3 % (Académie : 32,7 %)	64,7 % (Académie : 61,8 %)	34 élève(s)
Espace et géométrie	53,1 % (Académie : 31,5 %)	18,8 % (Académie : 29,4 %)	28,1 % (Académie : 39,1 %)	32 élève(s)
Grandeurs et mesures	20,6 % (Académie : 13,8 %)	29,4 % (Académie : 33,8 %)	50 % (Académie : 52,4 %)	34 élève(s)
Nombres et calculs	14,7 % (Académie : 21,0 %)	44,1 % (Académie : 30,9 %)	41,2 % (Académie : 48,1 %)	34 élève(s)
Résolution de problèmes	5,9 % (Académie : 13,7 %)	52,9 % (Académie : 38,5 %)	41,2 % (Académie : 47,8 %)	34 élève(s)

Enfin, vous trouverez ci-dessous la répartition des niveaux de lecture observés au test de fluence :

Groupe < à 90 mots	Groupe de 90 à 120 mots	Groupe > à 120 mots	Total
13,8 % (Académie : 12,2 %)	31 % (Académie : 22,9 %)	55,2 % (Académie : 65,0 %)	29 élèves

- Remise LSU + Educonnect : début février.
- livret 6^{ème}

□ Campagne de prévention et d'éducation à la sécurité routière :

En CP : En partenariat avec le service Education et l'officier de Prévention du Commissariat de Chatenay Malabry, les CP bénéficient d'une action de sensibilisation qui s'intitule « sur les pas de Tom et Lila » dont l'objectif est de préparer l'enfant à devenir autonome dans son environnement quotidien. Cette action se déroulera en mars 2022.

En CE2 : En partenariat avec le service Education et l'officier de Prévention du Commissariat de Chatenay Malabry, les CE2 bénéficient également d'une action de sensibilisation qui s'effectuera en 3 étapes.

En janvier 2024 l'officier de police est passé dans chaque classe de CE2 pour présenter le principe de l'opération aux élèves. Il a remis à chacun un « code permis piéton » et un kit pédagogique pour la classe.

En mai/ juin 2024 , l'agent de police reviendra en classe pour faire passer l'examen du permis piéton aux élèves de CE2

Tous les élèves de CM2 bénéficient également d'une action de prévention aux dangers d'internet : Le même officier de Prévention de la Police Nationale, l'officier de police est passé dans chaque classe de CM2 en janvier 2024 pour présenter le principe de l'opération aux élèves. Il a remis à chacun un « code permis INTERNET » et un kit pédagogique pour la classe.

En mai/ juin 2024 , l'agent de police reviendra en classe pour faire passer l'examen du permis INTERNET aux élèves de CM2.

□ Projets à dominantes culturelles :

CONSERVATOIRE :

1 Projets du Conservatoire (à valider en commission) :

a) Musique à danser : CP + CE1

Au fil de la découverte de ces musiques, de leurs origines historiques et géographiques, les élèves sont initiés aux pas de chacune de ces danses.

Un tango (danse sociale d'Argentine et d'Uruguay de la fin du XIXe siècle), une valse (danse populaire germanique du XVIe siècle), un rock'n'roll (danse de révolte américaine du milieu du XXe siècle), une Bollywood danse (danse cinématographique indienne du XXe siècle, alliant modernité et traditions).

Objectifs en musique :

- Poser la voix parlée et chantée, improviser
- Développer l'écoute, la curiosité, la recherche de possibilités musicales par la voix, les corps sonores et les instruments
- Maîtriser la justesse et l'interprétation d'un chant
- Acquérir un répertoire de chants
- Découvrir des instruments de ces styles
- Découvrir la relation entre le mouvement et la musique

Objectifs en danse :

- Prendre conscience du corps et apprendre à s'exprimer avec

- • Occuper tout l'espace, improviser et mimer (balancer, traverser, franchir, glisser, s'étirer, s'emmêler, tomber, semer, planter, pousser, patienter, tourbillonner, ramasser, lancer...)
- • Danser sur différents supports musicaux

Objectifs en classe, hors temps de l'intervention :

- • Mémorisation des paroles et révision des chansons
- • Exploiter la thématique dans le travail de classe

b) Présentation d'instruments : CP CP/CE1 CE2A CE2B

Ce projet ouvre les élèves à la musique vivante par la présentation d'instruments enseignés au conservatoire par des professeurs de musique. Chaque séance vise à éveiller la curiosité des enfants pour les différents instruments, leurs sonorités particulières, leur histoire et leur répertoire. En amont de la 1ère séance, les enseignants qui le souhaitent peuvent solliciter un travail préalable avec le professeur de musique.

Présentation des instruments : le calendrier des séances sera proposé en début d'année scolaire avec plusieurs options d'inscription, au choix des enseignants

Séances : 2 à 4 présentations d'instruments différents par classe, à l'école ou au conservatoire

Durée : 45 minutes

Intervenants : professeurs de musique du conservatoire

Classes : CE2 - CM1, 10 classes maximum

c) Comédie musicale de la CHAM du collège Les Ormeaux

(Classe à Horaires Aménagés Musique)

Comédie musicale de la CHAM du collège Les Ormeaux : mardi 28 mai 2024

La section CHAM proposée au collège Les Ormeaux s'adresse à tous les enfants motivés par la pratique d'un instrument de musique en leur offrant la possibilité de développer leurs connaissances dans le cadre d'une scolarité en horaires aménagés.

Les collégiens CHAM invitent les CE2-CM1 à la répétition générale de leur spectacle de fin d'année afin de présenter leur création, susciter leur curiosité et révéler, peut-être, de futurs candidats à cette section.

Orchestre à l'école : réunion de présentation aux parents CM1 le 5/10

Réunion remise instruments CM1 samedi 2 février

Reprise des cours le 2 octobre

Concert à a médiathèque le samedi 16 mars 2024

□ CLASSES DÉCOUVERTES :

Présentation au CM2 de la section bilingue anglais-allemand faite. Italien à venir ?

- Fête école le 14 juin

Comité d'organisation à constituer et à réunir

- Sorties scolaires

Projets subventionnés par la mairie (ces projets font l'objet d'une fiche projet à envoyer à l'IEN)

Projet CE1 CP CMC jardinage

Prise en charge entrées ferme de Gally (CP + CE1) 28/05/2024

Prise en charge entrées potager Versailles (CE1 + CMC) 26/04/2024

Sortie à la base nautique + club de voile St Quentin en Yvelines 07/06/2024

Points "Mairie" :

Pause méridienne

Les parents représentants réitèrent leurs remarques et remontés des parents sur les problématiques de la cantine (plats froids, menu peu apprécié par les enfants).

M. BILLAUD invite les parents élus à la pause méridienne le 4 ou 5 mars, ainsi qu'il propose la possibilité de restauration avec les enfants à la cantine.

Travaux et équipement

Questions diverses

Prochain conseil d'école le mardi 25 juin 2024 à 18h15